

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50  
 ; ; six mois 14 ; ;  
 ; ; un an 25 ; ;

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclamés sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul chargé pour la publication des annonces de MM. HAYAT, LAFITTE, BULLIER et C<sup>ie</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 23 JUILLET 1868.

### Bulletin politique.

Le Corps législatif a continué la discussion du budget du ministère des finances : il a pris en considération, par 107 voix contre 102, un amendement par lequel M. Liégeois propose d'augmenter en moyenne de 120 francs par an, le traitement des facteurs ruraux et locaux.

Il n'est pas douteux que cette résolution, soumise à la commission budgétaire, ne soit adoptée par elle, sanctionnée par le conseil d'Etat et votée définitivement par le Corps législatif. C'est une dépense nouvelle, sans doute ; mais aucune ne saurait être mieux justifiée par le zèle et les services de ceux au nom desquels on l'a réclamée.

Le Sénat a, de son côté, vidé l'incident relatif à la demande en autorisation de poursuites dirigées contre M. Delangle, par M. Nauroy, auteur d'une pétition sur le serment politique, conformément à cet article de la loi du 19 mai 1819 : « Ne donneront ouverture à aucune action les discours tenus dans le sein de l'une des deux chambres ainsi que les rapports ou toutes autres pièces imprimées par ordre des deux chambres. » L'assemblée a voté à l'unanimité la question préalable.

Il faut décidément attribuer aux troubles de Trieste un caractère politique et non pas religieux. Ces désordres auraient été provoqués par le parti qui travaille à une italianisation complète et à une séparation éventuelle d'avec l'Autriche. L'objet immédiat de la manifestation serait, outre la transformation du lycée allemand de l'Etat en un lycée italien, le désarmement de la milice slave et la dissolution des gardes de police.

Justice a été faite d'une prétendue adresse des Romains au roi de Prusse. Le cabinet de Berlin a déjà déclaré qu'il n'était pour rien dans cette manœuvre, qui a dû rester complètement échouée. La Gazette de l'Allemagne du Nord nous apporte des explications qui ne peuvent laisser aucun doute sur le peu de valeur de ce document.

L'Adresse à S. M. le Roi, dit la Gazette, datée de Rome le 3 juillet 1868, dans laquelle on rattache l'expression de la reconnaissance des Italiens pour l'acquisition de la Vénétie au jour anniversaire de la grande victoire de Sadowa, n'a pas été reçue par le représentant de la Prusse à Rome, comme l'annoncent les journaux, mais a été déposée par une personne inconnue chez le concierge de la légation. Evidemment, cette Adresse n'était calculée que pour la publicité, et ses auteurs l'ont remise eux-mêmes aux journaux par lesquels elle est arrivée d'abord à la connaissance du gouvernement prussien.

J. REBOUX.

### CORRESPONDANCE PARISIENNE

Monsieur le directeur du Journal de Roubaix,

Paris, 21 juillet.

Le principal sujet de conversation, celui que j'ai retrouvé partout, traité par petits et grands, ce n'est pas la discussion du budget ou la politique, mais bien la *chanson* extraordinaire dont nous jouissons ici. Sur le boulevard des Italiens, il y a 50 degrés de chaleur, et les pas des rares passants s'impriment dans l'asphalte. Nos

députés devaient impatiemment de toucher au terme de la session ; hier, une heure avant la fin de la séance, il n'y avait plus que 78 membres présents, et, sur les bancs de la gauche, on se faisait un malin plaisir de les compter. Vraiment M. Haussmann se serait fait quelques ennemis de plus à la Chambre s'il avait obtenu le maintien à l'ordre du jour de cette session la question du contrat entre la ville de Paris et le Crédit foncier.

La séance d'hier n'a été remplie que par la discussion de questions secondaires, ce qui ne veut pas dire qu'elles sont dénuées d'intérêt. Chacune prise en soi, aurait pu être dans une autre circonstance l'objet d'un débat prolongé. La question des théâtres subventionnés n'a été traitée que d'une manière incomplète ; et nous aurions voulu que l'on fit ressortir la différence qui existe entre la liberté commerciale et la liberté littéraire de théâtres. La liberté commerciale ne peut que créer la concurrence entre gens qui cherchent à se ruiner ; elle abaissera au lieu de l'élever, le niveau artistique tant qu'elle existera sous le régime de la censure. Il fallait maintenir l'ancien état de choses ou bien soumettre les théâtres au régime du droit commun.

On assure que la session sera close samedi.

Le prince Napoléon est attendu samedi ou dimanche à Paris ; il se rendra immédiatement auprès de l'Empereur.

La politique étrangère reste très-calme ; le gouvernement espagnol ne laisse rien transpirer au dehors des événements de la péninsule. Mais il apparaît assez clairement que le successeur du maréchal Narvaez n'est pas à la hauteur de la tâche qu'il a entreprise.

De Russie, nous apprenons que le budget militaire s'est augmenté cette année de 124 millions : c'est bien la peine vraiment de proscrire les balles explosives !

On parle d'une prochaine entrevue de M. de Bismarck et de M. de Bismarck. Jusque à présent, la politique du premier ministre autrichien ne nous paraît pas bien définie et nous ne savons au juste quel rôle il joue, quels sont ses alliés, quels sont ses ennemis. C'est un personnage, à notre sens, dont la France fera bien de se défier.

C'est M. Grévy, candidat de l'opposition, qui paraît avoir le plus de chances de succès dans le Jura : peut-être n'y aura-t-il pas de concurrent, comme M. d'Estournel dans la Somme.

Le *Sicde* cherche une petite querelle à M. Pinard qui, d'après lui, n'aurait pas laissé vingt jours pleins, entre le décret de convocation et le scrutin. Le mois de juillet a 31 jours.

M. Taxite Delord a contribué de ses deniers à la fondation du journal le *Démocrate* qui paraît deux fois par semaine à Avignon. Il compte se présenter à la députation dans le département ; une lettre que je reçois, m'affirme que M. T. Delord n'a pas de chances de succès.

Une jolie plaisanterie du *Sicde*. Dans le dernier discours qu'il a prononcé, discours assez faible d'ailleurs, M. Duruy avait déploré le discrédit dans lequel est tombée la tragédie. Autrefois, au bon vieux temps, le premier acte civil de tout jeune homme lettré, était la confection d'une tragédie en cinq actes, suivant ces règles des trois unités si chères à M. Viennet. Le *Sicde* nous apprend aujourd'hui qu'un jeune homme de 23 ans vient d'achever une tragédie en cinq actes intitulée : *Le faux Smerdis* et qu'il va l'adresser à M. Duruy, qui ne peut pas manquer de la faire recevoir au Théâtre-Français. Cela vaudrait peut-être mieux que l'*Agamemnon* de M. H. de Bornier, traduit de l'absurde et pitoyable tragédie de Sénèque.

Les chroniqueurs ont une manie, c'est de marier les célébrités artistiques. Ce de fois a-t-on annoncé, puis démenti le mariage de Mlle Patti, et pourtant l'*ex-famée de l'art* épousera dans quelques jours le marquis de Caux. Voici à présent que l'on a voulu marier l'autre étoile du chant, Mlle Nilsson ; la nouvelle n'est pas exacte au moins pour le moment.

Il paraît que la censure contre laquelle

on a tant crié, va lever le veto qui avait interdit les drames de Victor Hugo. On pourra les jouer partout cet hiver : au Théâtre-Français, à l'Odéon, au Châtelet, à la Gaîté, à la Porte-St-Martin ; la censure veut sans doute que le public en ait une indigestion ; il n'y a pires prodiges que les avarés quand ils s'y mettent.

CH. CAHOT.

Paris 22 juillet.

Le Constitutionnel, gardant ses allures, de journal semi-officiel, dit ce matin, dans une note de trois lignes : On dit généralement que la session toucha à la fin : Ton d'oracle, ou parole de la Palisse ! Il eût été plus simple de répéter comme tout le monde que la séance de samedi sera vraisemblablement la dernière.

Il semble que la température, au lieu d'aggraver la bile de nos orateurs, les prédispose à la conciliation et provoque leur verve. C'est ainsi qu'hier les orateurs du gouvernement et de l'opposition ont fait assaut d'esprit et de paroles aimables. Cet incident et les conversations presque amicales des couloirs ressemblent à ces entrevues que les officiers de deux armées ont pendant la trêve qui suit et précède les grandes luttes. Il est probable que la bataille aura recommencé aujourd'hui, si, comme on le suppose, la discussion s'engage sur la question des obligations mexicaines. Le débat sera certainement très-vif, car l'opposition ne négligera pas cette occasion de renouveler ses griefs contre l'expédition Mexicaine.

J'entends dire que, aussitôt après la clôture de la session, ce n'est pas la question des futures élections qui se trouvera au premier rang, ce sera la question de paix ou de guerre. Tantpis ! Et voici la formule avec laquelle on veut caractériser la situation qui se développera dans quelques jours : la France est prête militairement pour la guerre, il faut maintenant qu'elle s'y prépare diplomatiquement.

Cette formule n'a pas besoin d'explication : cependant comme elle pourrait être mal interprétée, il est peut-être bon de prévenir toute appréciation malveillante.

Cela ne veut pas dire que la France va chercher par des procédés diplomatiques le moyen d'attaquer ses ennemis en mettant le bon droit de son côté, cela signifie tout simplement que la France va essayer de balancer toutes les forces de l'Europe de manière à pouvoir engager la lutte avec des chances égales à celles de ses adversaires. Bien entendu je ne vous garantis pas l'exactitude de ces renseignements sur la campagne que notre diplomatie serait sur le point d'engager. Nous devons même souhaiter qu'ils soient tout à fait inexacts ; et si je vous les ai signalés, c'est qu'ils circulent dans un certain monde.

Cependant la question des élections n'est pas abandonnée : au Corps législatif on s'en occupe beaucoup. Pour chacun de nos honorables, c'est une question personnelle ; et l'on en voit parfois qui se font leurs confidences sur les chances qu'ils comptent avoir pour leur réélection. Quelques-uns, qui furent en 1863 candidats de l'administration et qui sont certains de ne plus l'être, affirment qu'ils sont assurés de leur réélection.

Le projet de loi relatif au contrat entre la ville de Paris et le Crédit foncier est bien définitivement ajourné à la session prochaine et c'est M. Haussmann lui-même qui viendra le défendre. On dit en effet qu'il sera nommé ministre des Beaux-Arts et de la ville de Paris. Le ministère de la maison de l'Empereur serait réduit à une simple intendance. M. Haussmann pourra alors être comme tous les ministres qui sont aussi sénateurs, être délégué spécialement pour soutenir tel ou tel projet de loi.

On se préoccupe ici des affaires d'Espagne. En dépit des dépêches officielles de Madrid qui affirment que l'ordre règne dans toute la péninsule, on sait que le pays est profondément troublé. Le général Prim a disparu de Londres ; on le dit à Lisbonne qui est le centre des conspirateurs qui veulent renverser la reine Isabelle.

A propos de conspiration, il faut bien

dénoncer la singulière révélation du  *Pays* . Le journal peut le lire de temps à autre quelque pétard afin d'attirer à lui l'attention des abonnés : c'est ainsi qu'il nous annonce qu'on fait circuler dans Paris un papier clandestin intitulé :  *République Française, commune révolutionnaire de Paris* , et qui provoque à l'assassinat, à l'insurrection. Nous ne voulons pas croire que le  *Pays*  ait été dupe d'une mystification qui rappellerait celle du prétendu attentat préparé à Rouen contre l'Empereur, mais nous n'avons pas entendu parler de ce prétendu manifeste, et ce qui est certain, c'est qu'il circule si peu que personne ne s'en était aperçu.

Quelques députés de la majorité, pour qu'il ne soit pas dit qu'il nait seulement des journaux de l'opposition, vont, paraît-il, fonder une feuille hebdomadaire :  *Le Conservateur* . Ce serait l'organe du grand parti conservateur libéral dont M. Pinard est le créateur.

La réunion publique du Pré aux Clercs disout toujours la question des enfants naturels ; hier à onze heures le commissaire de police a invité le bureau à lever la séance.

CH. CAHOT.

### CHRONIQUE DU JOUR.

L'homme le plus occupé de toute la Chambre, en cette canicule, est certainement M. le marquis d'Havrincourt. Il déploie presque autant de zèle pour faire voter la convention avec la compagnie du Nord, que pour faire condamner les journalistes de Lille et d'Arras. Il prend ses collègues dans les petits coins. — nous apprend le  *Journal de Paris*  — il les réclame sur leurs bancs, il leur fait jurer qu'ils ne s'en iront pas avant d'avoir voté le projet. Admirable conduite, s'il pouvait être utile, en quoi que ce soit, au département du Nord, que le projet fut voté cette année. Mais les travaux n'en commenceront ni une heure plus tôt ni une heure plus tard. Ce n'est donc utile qu'à M. d'Havrincourt, qui tient à rentrer dans ses foyers avec un chemin de fer, comme un père de famille rentre chez lui, au jour de l'an, avec une poupee ou un cheval de bois. Ce sont les étrennes de ses électeurs.

Le  *Journal de Paris* , en faisant remarquer que plus d'un électeur du Gard, en votant pour M. Dumas fils (du chimiste) croira voter pour M. Dumas fils (du romancier), ajoute la petite histoire que voici :

« On n'imagine pas quel parti pourrait tirer le gouvernement de la confusion des noms, dans un pays où l'on rencontre des électeurs qui sont convaincus que Napoléon, mort à Sainte-Hélène, est assis, à l'heure qu'il est sur le trône de France. Rappelez-vous ce qui s'est passé dans l'Isère en 1863. Le gouvernement, avec ou sans intention, avait opposé à M. Casimir Périer un certain M. Casimir Royer, qui est en effet (le savez-vous ?) député depuis cinq ans.

« Qui dira jamais ce qu'a produit cette confusion involontaire ou préméditée des deux Casimirs ? Sans compter que Royer, Périer, cela se ressemble singulièrement (au moins par la consonnance), cela rime et rima si bien que M. Casimir Royer fut élu dans une circonscription où vous ne rencontreriez peut-être pas vingt honnêtes gens (il n'est pas question, bien entendu, des fonctionnaires), qui n'affichent hautement leurs sympathies pour M. Casimir Périer. »

Aux calomnies inventées contre l'enseignement des Frères de la doctrine chrétienne, le  *Journal des villes et des Campagnes*  répond par des faits. En voici un surtout qui paraît concluant :

« La ville de Paris met chaque année 35 ou 36 heures aux concours de toutes les écoles communales, laïques ou congréganistes. Ce concours a en lieu la semaine dernière, et le résultat vient d'être affiché à l'une des portes de l'Hôtel-de-Ville.

240 élèves des écoles communales ont pris part au concours.

57 ont été déclarés admissibles soit à l'école Turgot, soit au collège Chaptal. Les 35 ou 36 premiers, par ordre de mérite, seront d'abord appelés, et, à leur dé-

tail, les autres seront dans l'ordre de la liste. Or, sur ces 36 élèves, les 33 premiers viennent des écoles des Frères, le 34<sup>e</sup> vient d'une école laïque, ainsi que le 35<sup>e</sup>.

« En résumé : dans les 36 premiers, il n'y a qu'un seul élève des écoles laïques, et sur les 37 admissibles, on compte 49 élèves des Frères et 3 seulement des écoles laïques, dont le premier a obtenu que le n° 34. — Grande surprise ! »

Les journaux de la démocratie et de la libre-pensée se gardent bien de faire connaître ces résultats à leurs lecteurs, et c'est logique ; car ils ne pourraient plus ensuite calomnier les Ignorantins et leur enseignement.

A quoi servent les épreuves de cette question posée par le  *Sicde* , les qui répond par l'organe d'un de ses abonnés :

« On trouve à quelques lieues de Trévoux de vastes étangs connus sous le nom de marais des Dombes. Si j'avais le tempérament poétique et la divine audace de M. Jules Favre, je dirais que dans son palais de cristal, sommé par la terre au visage pâissant, que par tantôt elle réveille ses fureurs, attache ses  *larmes immortelles* , et va semer le mort chez les malheureux habitants de son empire ; mais moi, pauvre mortel, qui ne me suis point abreuvé aux rives du Permesse, je me contente de dire prosaïquement que les marais des Dombes sont une source incessante de fièvres épidémiques.

« Cependant, des travaux d'assainissement très-considérables ont été exécutés déjà et à l'heure qu'il est, je pourrais dire comme Virgile :  *servet opus* .

« Une maison s'est élevée au milieu de ces marais férides, et chaque matin on en voit s'échapper un essaim d'ouvriers laborieux qui travaillent à élever des chaussées et à restreindre le domaine des eaux ; et cependant, pour prix de leurs sueurs, ces ouvriers ne demandent qu'un peu de pain et de légumes accommodés à l'eau. Sans doute, il y a à la tête de ces hommes, de beaux et robustes patibulaires qui aiment à rentrer dans les foyers avec un chemin de fer, comme un père de famille rentre chez lui, au jour de l'an, avec une poupee ou un cheval de bois. Ce sont les étrennes de ses électeurs.

Nous trouvons dans une correspondance de Rome, adressée à  *l'Univers* , d'intéressants détails sur une visite faite par Pie IX à l'atelier du peintre Lafon, notre compatriote, dont le beau tableau reproduit la bataille de Mentana. Voici ce touchant récit :

« Lundi dernier, vers 6 heures du soir, le cortège pontifical est entré dans l'ancien palais Giraud au Borgo, chef d'œuvre d'architecture florentine, appartenant aujourd'hui à M. le prince Torlonia, qui ne l'habite point. L'illustre et généreux prince romain avait mis depuis quelque temps une salle d'exposition à la disposition de M. Emile Lafon, pour qu'il pût y achever son tableau de la  *Bataille de Mentana* .

« Encore qu'il eût été prévu ou prévu qu'il avait été prévu, l'artiste se trouvait seul avec M. Lafon, son fils et la fille, quand le Pape est arrivé. Il avait point orné de tentures ; et de tapis son atelier, il s'était contenté de joncher de fleurs le paré de la cour et de la salle, ce que Pie IX a daigné remarquer en entrant. Les bons artistes ont souvent de ces grâces d'a-propos ; le sentiment les leur donne.

« L'artiste, sa femme et ses enfants se sont agenouillés pieusement, baignés les pieds et les vêtements de l'auguste Pontife, lequel a dit ces paroles que nous répétons pour que tous ceux qui, par la pensée, s'agenouillent aussi devant les aient comme des paroles de consolation :

« — Voilà une bonne famille chrétienne. »

« Pie IX est allé droit au tableau de